



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : MARCHÉ RELATIF A LA DÉCISION N° DM-22-441
MAINTENANCE ET ASSISTANCE DES EN DATE DU 24 NOVEMBRE 2022
LOGICIELS MÉTIERS DE BIBLIOTHÈQUE :
CARTHAME SEZHAME

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT que le marché relatif à l'utilisation, l'assistance et la maintenance des logiciels métiers de bibliothèque (CARTHAME SEZHAME) arrive à échéance au 31 décembre 2022 ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de poursuivre la maintenance des logiciels dédiés aux métiers de bibliothèque ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société DECALOG, 1244 rue Henri Dunant – 07500 GUILHERAND GRANGES, représentée par Monsieur Philippe MAMY en qualité de président, un marché relatif à la maintenance et assistance des logiciels de bibliothèque.

La validité de ce marché est à compter 1^{er} janvier 2023 pour une période de 12 mois. La reconduction du marché est soumise à une décision expresse de la part du pouvoir adjudicateur, dans les 2 mois avant la fin de la durée de validité du marché.

Le marché est traité à prix mixte et se compose comme suit :

- Le montant annuel de la prestation à prix forfaitaire est 5 318.00 € HT
- Les prestations complémentaires font l'objet d'un bon de commande pour un montant maximum de 5 000.00 € H par année du marché

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20221124-lmc1H10274H1-AR
Date de réception en Préfecture : 24/11/2022
Date de Publication : 24/11/2022